

Fiche de procédure

Informations de base		
RPS - Actes d'exécution	2019/2520(RPS)	Procédure terminée
<p>Résolution sur le projet de règlement de la Commission modifiant les annexes II, III et IV du règlement (CE) n° 396/2005 en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de clothianidine, de cycloxydim, d'époxiconazole, de flonicamide, d'haloxyfop, de mandestrobine, de mépiquat, de <i>Metschnikowia fructicola</i>, souche NRRL Y-27328, et de prohexadione présents dans ou sur certains produits</p> <p>Sujet 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.04.04 Sûreté alimentaire</p>		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		01/02/2019
		 DELAHAYE Angélique	01/02/2019
		 KADENBACH Karin	01/02/2019
		 RIES Frédérique	01/02/2019
		 RIVASI Michèle	
		 GODDYN Sylvie	